



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Les recettes et les dépenses d'une commune sont prévues et autorisées par un budget approuvé par le conseil municipal.

L'exécution de ce budget donne lieu l'année suivante à la présentation d'un compte financier unique qui est lui aussi soumis à l'approbation des élus municipaux.

Le compte financier unique traduit les réalisations menées par la collectivité dans le cadre de ses politiques publiques, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il donne ainsi des indications sur sa santé financière et sa capacité à financer des investissements futurs.

Le compte financier unique 2025 fait apparaître un bilan financier excédentaire inférieur à celui de l'exercice précédent.

	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
DEPENSES	1 227 133,06	1 304 634,34 €	1 199 307,25 €
RECETTES	1 598 687,67	1 576 066,79 €	1 446 228,78 €
RESULTAT	371 554,64	271 432,45 €	246 921,53 €

Le résultat d'exécution 2025 de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 195 964,21 € tenant compte du résultat antérieur reporté de 102 189,49 €.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2023	CA 2024	Prévisions BP + DM 2025	CFU 2025
013 - Atténuations de charges	11 713,97 €	3 222,32 €	0,00 €	12 021,01 €
70 - produits des services	6 247,18 €	5 122,06 €	5 900,00 €	17 356,21 €
73 - Impôts et taxes	715 962,70 €	76 059,00 €	64 323,00 €	61 223,00 €
731 - fiscalité locales		669 438,67 €	676 664,00 €	670 678,00 €
74 - Dotations, subventions	195 035,65 €	208 035,97 €	196 142,00 €	192 333,67 €
75 - autres produits de gestion courante	34 553,15 €	63 784,09 €	41 000,51 €	49 526,74 €
76- Produits financiers	0,54 €	0,72 €	11,00 €	0,66 €
77 - Produits exceptionnels	9 956,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recettes réelles	973 469,19 €	1 025 662,83 €	984 040,51 €	1 003 139,29 €
042- Opérations d'ordre et de transfert entre section	13 875,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	987 344,20 €	1 025 662,83 €	984 040,51 €	1 003 139,29 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté			102 189,49 €	

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 003 139,29 €. Elles sont en baisse par rapport à 2024.

B. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2023	CA 2024	Prévisions BP + DM 2025	CFU 2025
011- charges à caractère général	235 371,65 €	206 657,45 €	260 151,00 €	232 897,06 €
012 - Charges de personnel	316 294,63 €	346 750,58 €	394 600,00 €	380 564,14 €
014 - Atténuations de produits	188,00 €	345,00 €	1 000,00 €	712,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	243 835,64 €	251 707,55 €	284 310,00 €	271 703,20 €
66- charges financières	13 979,57 €	11 674,17 €	18 200,42 €	17 095,77 €
67 - charges spécifiques		1 205,67 €	120,00 €	0,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations		115,09 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses réelles	809 669, 49 €	818 455,51 €	958 381,42 €	902 972,17 €
042- Opérations d'ordre et de transfert entre section	23 853,14 €	6 392,40 €	6 500,00 €	6 392,40 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	833 522,63€	824 847,91 €	964 881,42 €	909 364,57 €
023 - Virement à la section d'investissement			121 348,58 €	

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 909 364,57 €.

En ce qui concerne les charges à caractère général, nous pouvons constater une stabilité puisqu'en 2025 elles représentent 25,79 % du total des dépenses réelles contre 25,24 % en 2024, 29,07 % en 2023, 25,73 % en 2022 et 24,68 % en 2021.

Les charges de personnel totalisent 380 564,14 € ce qui représente 42,15 % des dépenses réelles de fonctionnement, 42,37% en 2024, 39,06% en 2023, 38,82% en 2022 et 38,83 % en 2021.

Une stabilité de la proportion des dépenses réelles malgré le recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité et d'un agent stagiaire pour remplacer un agent partant à la retraite en 2026.

Les autres charges de gestion courante qui représentent notamment la participation aux organismes intercommunaux (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Couffy-Seigy-Châteauvieux,...) ont augmenté en 2025 car la participation au sivos a fortement augmenté cela représente + 25 000,00 € par rapport à 2024.

Les charges financières représentent 1,89 % en 2025 des charges réelles contre 1,42 % en 2024 1,73 % en 2023, 2,03% en 2022, 2,28% en 2021, 2,70 % en 2020, 2,94 % en 2019 et 3,07 % en 2018 **ce qui est significatif dans la volonté de la commune de ne pas alourdir voire diminuer ou retarder son endettement.**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2023	CA 2024	Prévisions BP + DM 2025	CFU 2025
13 - Subventions d'investissement	243 153,93 €	87 512,20 €	86 886,53 €	88 081,82 €
16- emprunts et dettes assimilés	330,00 €	200 880,00 €	0,00 €	0,00 €
10- Dotations, fonds divers et réserves	243 153,93 €	255 619,36 €	221 882,80 €	222087,69 €
024 - produits des cessions			60 000,00 €	0,00 €
23 -immobilisations en cours				
TOTAL DES RECETTES REELLES	587 490,33 €	544 011,36 €	368 769,33 €	310 169,51 €
021 - Virement de la section de fonctionnement			121 348,58 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	23 853,14 €	6 392,40 €	6 500,00 €	6 392,40 €
041 - opérations patrimoniales			800,00 €	800,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	611 343,47 €	550 403,76 €	497 417,91 €	317 361,91 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			23 538,09 €	

Elles s'élèvent à 317 361,91 € hors virement de la section de fonctionnement.

B. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2023	CA 2024	Prévisions BP + DM 2025	CFU 2025
10 - dotations fonds divers		1 138,78 €		
20 - immobilisations incorporelles	5 700,00 €	40 674,89 €	34 094,71 €	0,00 €
21- immobilisations corporelles	296 366,36 €	381 138,84 €	415 188,29 €	165 420,04 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'équipement Restauration de l'église	23 069,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16- Emprunts et dettes assimilés	54 599,78 €	56 833,92 €	70 873,00 €	68 666,21 €
Total des dépenses réelles	379 735,42 €	479 786,43 €	520 156,00 €	234 086,25 €
040 opération d'ordre de transfert entre sections	13 875,01 €			
041 opérations patrimoniales			800,00 €	800,00 €
Total des dépenses d'investissement	393 610,43 €	479 786,43 €	520 956,00 €	234 886,25 €
Solde d'exécution négatif reporté				

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 234 886,25 € hors restes à réaliser dépenses (55 056,43 €)

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 sont les suivantes :

- Enrochement la Pénauderie : 3 840,00 €
- Rue de la Pilouette : 10 845,00 €
- Reprise de la chaussée Chemin des Hauts Bernoux : 5 580,00 €
- Travaux d'isolation et d'électricité de la distillerie : 18 274,19 €
- Menuiseries distillerie : 20 242,20 €
- Extension vidéosurveillance : 24 461,70 €
- Réfection du Pont du camping : 4 632,00 €
- Clôture aire de jeux : 445,70 €
- Fresques mur de tennis : 2600,00 €
- Arrêt de car moulin de Seigy : 23614,18 €
- Bicouche Rue des Cordeaux : 6924,00 €
- Plantations labyrinthe : 5 456,73 €
- Achat d'un frigo pour la salle polyvalente : 408,00 €

III. TOTAL GENERAL DES DEUX SECTIONS

	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
REALISE				
Investissement	234 886,25 €	*340 900,00 €		106 013,75 €
Fonctionnement	909 364,57 €	** 1 105 328,78 €		195 964,21 €
TOTAL	1 144 250,82 €	1 446 228,78 €		301 977,96 €
RESTES A REALISER		Résultat de clôture : 301 977,96 €		
Investissement	55 056,43 €	0,00 €	55 056,43 €	
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	55 056,43 €	0,00 €		
	1 199 307,25 €	1 446 228,78 €		246 921,53 €

*y compris l'excédent d'investissement reporté (23 538,09 €)

**y compris le résultat antérieur reporté (102 189,49 €)

IV. LES EQUILIBRES FINANCIERS

➤ Les résultats :

En 2025, le résultat de l'exercice pour la section de fonctionnement se solde par un excédent de 93 774, 72 € ce qui le situe en-dessous du résultat de 2024 qui était de 200 814,92 €. Au global le résultat de clôture de 2025 est inférieur à celui de 2024 en tenant compte du résultat 2024 reporté sur l'exercice 2025 soit 195 964,21 € contre 302 189,49 € en 2024.

Le niveau des recettes de la section de fonctionnement 1 003 139,29 € est inférieur à 2024. Ceci s'explique par un virement du budget annexe panneaux photovoltaïques moins important en 2025 et d'une moindre facturation de dépôts sauvages.

Le niveau des dépenses de fonctionnement 2025 sont en hausse par rapport à 2024 notamment par la hausse des charges à caractère générale et des charges de personnel.

➤ Analyse de la dette :

La commune a décidé depuis plusieurs années maintenant de stabiliser son endettement en empruntant seulement si nécessaire.

En 2016, la commune a dû réaliser un emprunt à court terme pour financer la TVA des travaux d'aménagement et d'agrandissement du cimetière pour un montant de 44 000 €.

Et un emprunt a été réalisé en 2016, pour un montant de 135 000 €, pour les travaux d'aménagement et d'agrandissement du cimetière.

En 2018, un emprunt a été réalisé pour les travaux d'aménagement de la voirie Route de Beauval pour 200 000,00 €.

En 2024, un emprunt a été réalisé pour financement les investissements 2024 pour 200 000,00 €.

L'encours de la dette se situe au 31/12/2025 à 527 688,36 €.

Il était de 596 354,57 € au 31/12/2024.

➤ Epargne Brute

Recettes réelles de fonctionnement 2025	1 003 139,29 €
- Dépenses réelles de fonctionnement 2025	902 972,17 €
= Epargne Brute	100 167,12 €

L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement, s'élève à 100 167,12 €. Cet excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement a permis à la commune :

- De faire face au remboursement de la dette en capital
- De participer à l'autofinancement des investissements réalisés.

On notera en complément, que le taux d'épargne brute, résultant du rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement s'élève à 9,99 %.

➤ L'épargne nette

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette.

Ainsi, elle mesure la part des ressources courantes restantes après le financement des charges courantes, des frais financiers et du remboursement du capital de la dette, pour financer les dépenses d'équipements.

Au titre de l'exercice 2025, le montant du remboursement en capital de la dette s'élève à 68 666,21 €.

Epargne Brute 2025	100 167,12 €
- Remboursement du capital (annuité de l'exercice)	68 666,21 €
= Epargne nette	31 500,91 €

Le taux d'épargne nette qui correspond au rapport entre l'épargne nette et les recettes réelles de fonctionnement est égal à 3,14 %.

➤ La capacité de désendettement

Ce ratio théorique mesure la solvabilité d'une collectivité, correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette (encours de dette au 31/12/N), en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de ses capacités d'autofinancement (épargne brute)

Encours de la dette au 31/12/2025	527 688,36 €
/ Epargne Brute	100 167,12 €
= capacité de désendettement	5,27 années

En supposant que la commune consacre l'intégralité de son épargne brute pour rembourser son stock de dette, sa capacité de désendettement serait de 5,27 années (pour une alerte à 12 ans et un plafond à 15 ans)

➤ Le taux d'endettement

Le taux d'endettement est le rapport entre l'encours de la dette et les recettes réelles de fonctionnement.

Ce taux mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.

Depuis 2019 : 72% / en 2020 : 68 %/ en 2021 : 62 % / en 2022 : 52 %/ en 2023 : 46 % /

Encours de la dette au 31/12/2025	527 688,36 €
/ Recettes Réelles de Fonctionnement 2025	1 003 139,29 €
= taux d'endettement	52 %

Cependant, il **existe des différences de niveau d'endettement selon le type de collectivité**. Fin 2022, le taux d'endettement (stock de dette rapporté aux recettes de fonctionnement) était de :

- 73,6% pour les communes (79,7% pour les intercommunalités) ;
- 43,1% pour les départements ;
- 116,1% pour les régions et les collectivités territoriales uniques.

V. CONCLUSION

Tenant compte des contraintes budgétaires, de la baisse des dotations de l'état et des gros projets en cours et à venir, nous pouvons considérer ce bilan financier comme positif.

Néanmoins, il nous faut tenter de maîtriser les dépenses, notre objectif étant à court terme de continuer de diminuer le niveau des dépenses de fonctionnement.